

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT
COMMUNE DE SELONCOURT
DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20151215.13	<u>Séance du 15 décembre 2015 à 18h30</u> L'an deux-mille-quinze du mois de décembre le quinze le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Salle des Mariages, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
NOTA Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 16 décembre 2015, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 7 décembre 2015 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<u>Etaient excusés ayant donné procuration</u> <u>Etait absent</u>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.	

OBJET : AUTORISATION DE VENTE D'UN TERRAIN PRIVE COMMUNAL AUX ETABLISSEMENTS ZINDEL

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la société ZINDEL – groupe Galvanoplast – sise 87 rue de la Pâle à Seloncourt souhaite acquérir une partie d'un terrain privé communal, afin de procéder à l'extension de ses locaux industriels.

Cette partie de la parcelle de terrain cadastrée AV 260, d'une contenance de 1 174 m² (11 ares 74 ca) constitue actuellement une partie de l'emprise de la rue de Béchamps.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la vente de ce terrain au prix de 9 € le m² soit 10 566 €.

Les frais d'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur.

La Commission Urbanisme, réunie le 7 décembre 2015, a émis un avis

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, à/par.....

- accepte la vente d'une partie de la parcelle de terrain cadastrée AV 260, d'une contenance de 1 174 m² (11 ares 74 ca) au prix de 10 566 € à la société ZINDEL
- autorise le Maire ou son Représentant à signer l'acte de vente et tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 15 décembre 2015

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER